DIRECTION AMENAGEMENT ET PATRIMOINE

Le Directeur

Affaire suivie par : Clotilde *Peyroche* d'Arnaud
Tél. : 04 66 87 81 28 / 07 60 98 01 35
E. Mail : clotilde.peyroche-d-arnaud@brl.fr

OBJET : Demande d'autrorisation environnementale pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière aux lieux-dits « Sainte Sixte », « Genestet », »Les Carrières », »Enclos de Forton », »Mas de Guérin » et « Clos des Melettes » commune de Beaucaire, par l'exploitant Ciments Calcia.

VOS REF :

NOS REF.: CPdA/FGO2022/611

P.J. :

N° RAR :

Unité inter Départementale Gard_Lozère
Pôle Carrière/Eolien/Mine Après Mine
89 Rue Weber
CS52002
30900 Nîmes CEDEX 2

A l'attention de Pierre CASTEL,

Nîmes, le 27 SEP. 2022

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu votre courrier de consultation le 23 Août 2022, portant sur le projet de renouvellement de l'autorisation de la carrière située au lieux dits « Sainte Sixte », « Genestet », « Les Carrières », « Enclos de Forton », « Mas de Guérin » et « Clos des Melettes » commune de Beaucaire. Après avoir pris connaissance du dossier, nous vous faisons part des remarques suivantes.

Les études d'impact et de danger identifient bien la présence du réseau BRL protégé par des servitudes et l'enjeu fort associé du maintien en service de celui-ci.

Ces études mentionnent bien que :

- Lors d'une première phase, le réseau sera laissé en place et toutes les mesures nécessaires seront prises pour éviter tout risque de détérioration des ouvrages BRL.
- Lors d'une seconde phase, un dévoiement des réseaux sera réalisé, permettant de maintenir la continuité du service.

BRL
1105, avenue Pierre Mendès-France - BP 94001 - 30001 Nîmes Cedex 5 - France
Tél : +33 (0) 4 66 87 50 00 Fax : + 33 (0) 4 66 84 25 63 - e-mail : brl@brl.fr - www.brl.fr
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 29 588 779,48 € - SIRET : 550.200.661.000.19
RCS NIMES : B 550 200 661 – N° TVA INTRACOM : FR40550200661

ISO 9001

Deux points d'attention sont relevés :

- L'étude d'impact mentionne un délai de 2 mois pour réaliser les travaux de dévoiement. S'agissant d'un diamètre de 700 mm sur une longueur de 1,2 km, ce délai paraît sous-évalué.

- Toujours dans le cadre du dévoiement, il est indiqué qu'une distance d'éloignement de 1 m sera respecté entre les canalisations BRL et le réseau ENEDIS en situation de longement. Cette distance est insuffisante et devra faire l'objet d'un échange entre BRL et CALCIA afin de convenir de la valeur appropriée.

Au final, BRL émet un avis favorable au projet présenté, sous réserve :

- du respect de prescriptions visant à protéger les réseaux durant la phase où il sera maintenu en place,

- du dévoiement des réseaux en seconde phase, dans le respect également de prescriptions à convenir avec BRL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

JEAN –PIERRE DUMONT

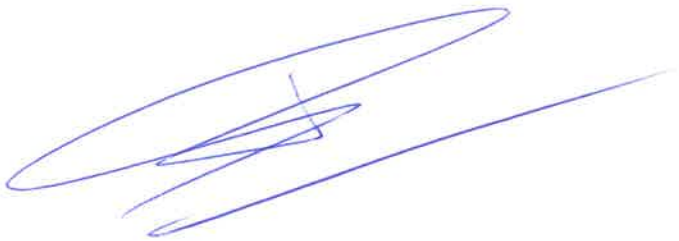

BRL
1105, avenue Pierre Mendès-France - BP 94001 - 30001 Nîmes Cedex 5 - France
Tél : +33 (0) 4 66 87 50 00 Fax : + 33 (0) 4 66 84 25 63 - e-mail : brl@brl.fr - www.brl.fr
Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 29 588 779,48 € - SIRET : 550.200.661.000.19
RCS NIMES : B 550 200 661 – N° TVA INTRACOM : FR40550200661

ISO 9001